

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 21 (1933)

**Heft:** 406

  

**Artikel:** Un jubilé

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-261154>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Liste des femmes déléguées à la XVII<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail (actuellement en session à Genève.)

- DANEMARK: Mme J. Arenholt, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.
- BRESIL: M<sup>lle</sup> Odette de Carvalho, conseillère technique gouvernementale.
- ESPAGNE: M<sup>me</sup> de Palencia, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.
- ETATS-UNIS: Miss Mary Anderson, directrice du Woman's Bureau, première représentant accrédité.
- FRANCE: M<sup>me</sup> Letellier, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.
- GRANDE-BRETAGNE: Miss Loughlin, conseillère technique gouvernementale.
- NORVÈGE: M<sup>me</sup> Betsy Kjelsberg, inspectrice du travail, déléguée gouvernementale.
- PAYS-BAS: M<sup>lle</sup> J. STEEMBERGHE, conseillère technique gouvernementale.
- POLOGNE: M<sup>me</sup> Eugénie Wasniewska, députée, conseillère technique gouvernementale.
- SUEDE: M<sup>lle</sup> Kerstin Hesselgren, sénateur, inspectrice du travail, déléguée suppléante et conseillère technique.
- SUISSE: M<sup>lle</sup> Dora Schmidt, secrétaire à l'Office fédéral du Travail, de l'Industrie et des Arts et Métiers, conseillère technique gouvernementale.

Soit 11 femmes représentant 11 pays, contre 16 femmes représentant 12 pays l'an dernier, et 27 femmes représentant 17 pays en 1931. Le recul est marqué, d'autant plus que, comme nous l'avons déjà dit, 4 sur 5 des questions à l'ordre du jour intéressent si directement les femmes (suppression des bureaux de placement payants, assurance invalidité-vieillesse-décès, assurance-chômage et semaine de 40 heures) que le directeur du B. I. T. avait attiré l'attention des gouvernements sur l'utilité d'appliquer, dans tous ces cas-là, les dispositions fondamentales assurant la participation des femmes aux Conférences internationales du travail.

Nous ne pensons pas cependant que ce soit au vent de réaction antiféministe qu'il faille attribuer ce recul. Les deux pays qui manquent à l'appel cette année-ci, du point de vue féministe, sont l'Allemagne (qui s'en étonnera?... ) et la Hongrie, où se ressent sans doute le vide laissé par le comte Apponyi, qui ne pouvait manquer de pousser à la collaboration féminine. D'autre part, et le fait est important, les Etats-Unis, absents depuis bien longtemps, reviennent collaborer avec la S. d. N. dans le domaine du travail, comme ils le font dans celui du désarmement ou des questions économiques, comme ils le font pour les questions sociales aussi, et la désignation comme première déléguée de Mary Anderson, si connue par son admirable travail, dont notre journal a déjà eu l'occasion de parler, constitue aussi un événement du point de vue féministe.

## Un jubilé

Après le corps médical vaudois, qui a fêté, le 24 mai, dans une réunion intime au Lausanne-Palace, les 70 ans du Dr. Maurice Muret, les féministes ont tenu à manifester de leur côté à

cliente, est d'une candeur charmante: elle sent que la politique l'intéresserait.

A qui rêvez-vous au fond de votre petit cœur, mignonne dactylo, qui craignez de faire de la politique « parce que les femmes sont trop sensibles » ? Et vous, l'étudiante qui déambule avec un copain, vous semblez espérer de la vie des joies plus excitantes que l'usage du bulletin de vote. Ces jeunes filles, il faut que la vie les « cabosse » pour qu'elles la prennent au sérieux! La bonne mère aux chats a plus d'expérience; elle sait que le monde tourne mal et que les femmes devraient s'en mêler; elle a, du reste, déjà « signé contre la guerre ».

Un salon luxueux, une dame assortie et d'une prudence! « ... pour voter, il faudrait être documentée... » Depuis si longtemps qu'on écrit sur le suffrage, que lui faut-il encore? — Qui descend ces marches d'un pas décidé? c'est M<sup>lle</sup> Gourd, le chef du féminisme genevois; elle sourit, mais tout au fond elle est navrée, humiliée de l'attitude de son pays envers les femmes: « l'attitude d'un père de famille qui voudrait diriger le ménage en interdisant à la femme de s'en mêler... »

Et suivie de l'opérateur toujours prêt à s'offrir la tête des gens, la spirituelle Fancy, un peu lasse d'avoir posé si souvent la même question, s'engouffre dans les bureaux de l'Illustré.

JEANNE VULLIOMENET.

<sup>1</sup> Ce qui nous paraît intéressant dans cette enquête-coup de sonde, faite sans préméditation ni préparation, au hasard des rencontres, c'est le développement, l'affirmation de l'idée suffragiste parmi les femmes des milieux populaires surtout. L'argument de nos adversaires qu'une poignée d'intellectuelles célibataires seulement veulent le droit de vote est donc fortement contredit. (Red.)

## Autour de la Conférence du Désarmement

### Conférence d'études du Comité International féminin pour le Désarmement

Le Comité de Désarmement a organisé, du 24 au 27 mai, à Genève, une Conférence d'Etudes, sous la direction de Miss Kathleen Courtney. Le but de cette Conférence était de réunir un petit nombre de femmes de divers pays, s'intéressant sérieusement à la cause du Désarmement. Et quoique plusieurs de celles qui désiraient venir n'ont pu le faire, pour des raisons financières, ou parce que leur travail les empêchait de s'absenter, 37 femmes ont participé à cette Conférence d'Etudes, représentant dix pays (Allemagne, Chili, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas, Pologne et Suisse).

Le programme avait été élaboré avec un double but: fournir une expérience directe de la situation actuelle de la Conférence du Désarmement, de ses problèmes, et de ses possibilités; permettre aux femmes des divers pays d'apprendre à se connaître.

La Conférence d'Etudes a débuté le mercredi soir par un charmant réception à la Maison de paroisse de l'Eglise américaine. Dans une atmosphère de gaieté et de cordialité, nos invitées ont eu l'occasion de rencontrer des membres de la Conférence du Désarmement, des collègues travaillant à Genève, et de faire connaissance les unes avec les autres.

Il avait été décidé que cette Conférence d'Etudes se baserait sur les travaux de la Conférence du Désarmement. Le moment choisi a été par une heureuse chance tout spécialement intéressant, puisqu'il a coïncidé avec une phase critique à la Commission Générale, et les importantes discussions qui suivirent le message de M. Roosevelt et le discours de Hitler au Reichstag.

La Conférence d'Etudes s'est réunie tous les matins à 9 heures. Le jeudi matin, Mrs. Puffer-Morgan a présenté un résumé des travaux de la Conférence du Désarmement, ainsi qu'un exposé

des principaux problèmes et des difficultés présentes, introduction de tout premier ordre pour notre Conférence, car peu de personnes sont qualifiées, comme Mrs. Morgan, pour parler en connaissance de cause de l'ensemble de cette question. Les vendredi et samedi matin furent réservés à des discussions présidées par Miss Courtney, en collaboration avec Mrs. Morgan. Plusieurs sujets furent discutés, entre autres: l'uniformisation des armées du continent européen, l'abolition partielle ou totale de l'aviation militaire, la limitation navale.

Une réunion du Comité de Désarmement des Organisations Féminines Internationales eut lieu comme d'habitude, le jeudi après-midi. Nos invitées prirent part à cette réunion, et apportèrent leur contribution à la discussion sur l'avenir de notre Comité.

Deux réunions publiques eurent lieu à la Maison de paroisse de l'Eglise américaine. Le jeudi soir, M. Maurice Bourquin, délégué de la Belgique, parla du *Contrôle comme mesure de Sécurité*. Son admirable exposé méritait un auditoire plus nombreux que celui qui avait bravé une pluie torrentielle pour venir l'entendre. Le vendredi soir, deux orateurs distingués, M. Salvador de Madariaga, délégué de l'Espagne, qui parla de *L'Aviation militaire et civile*, et M. K. Kormanicki, délégué de Pologne, qui parla du *Traffic et de la fabrication privée des armes*, furent suivis avec la plus grande attention, comme le méritaient les exposés de ces spécialistes de premier ordre.

La Conférence d'Etudes se termina brillamment par un déjeuner au Club International, le samedi à midi, auquel environ 150 personnes prirent part, qui eurent le privilège d'entendre un discours de Lord Cecil. Son message fut un encouragement et en même temps un appel à des efforts incessants. Considérant que la situation était meilleure aujourd'hui qu'il y a quelques semaines, et qu'elle s'améliorerait encore, il insista vigoureusement pour que le travail en faveur de la Paix se continue inlassablement pendant les années à venir, quels que soient les résultats de la Conférence du Désarmement.

(Communiqué par le Comité international féminin pour le Désarmement.)

### Un message des suffragistes suisses au Président de la Conférence.

Lors des temps si difficiles par lesquels a passé la Conférence du Désarmement pendant ces récentes semaines, l'Association suisse pour le Suffrage féminin, suivant une suggestion du Comité International féminin pour le Désarmement, a envoyé à M. Henderson, en date du 18 mai, le télégramme suivant:

L'Association suisse pour le Suffrage féminin suit avec une attention inquiète la marche de la Conférence. Elle ne perd pas l'espoir que les bonnes volontés ne triomphent pour conduire malgré tout à un désarmement effectif.

La Présidente: A. LEUCH.

M. Henderson a répondu par cette lettre, que nous traduisons à l'intention de nos lecteurs:

Genève, Hôtel de la Paix, le 27 mai 1933.

Madame la Présidente,

Je vous écris pour vous remercier de votre appel au sujet du désarmement.

Durant ces dernières semaines, la Conférence a traversé la phase la plus critique de son histoire. Je suis heureux de dire que le Message du Président Roosevelt et la Déclaration de Herr Hitler ont grandement amélioré ses perspectives de succès.

Il est clair que la Conférence ne peut pas durer indéfiniment, et qu'au cours des prochaines semaines nous aurons à prendre des décisions qui, indubitablement, contiendront des possibilités de paix future ou de guerre.

Le temps est venu maintenant pour les gouvernements d'accomplir un suprême effort de compréhension mutuelle et de concessions qui nous permettra d'élaborer une Première Convention de Désarmement, et de préparer la voie dans un bref délai à des mesures futures plus énergiques. Il est, par conséquent, essentiel que les amis de la paix fassent, de leur côté, un effort analogue pour convaincre leurs gouvernements de la force de l'opinion publique en faveur d'une Convention de Désarmement effectif.

Les difficultés sont grandes, mais avec de la bonne volonté, le succès est entre nos mains. Et en considérant ceci et les terribles résultats qui nous menacent, je ne puis croire que les gouvernements manqueraient à leur devoir envers les peuples du monde entier.

Sincèrement à vous.

Arthur HENDERSON, président.

ce dernier, dans une soirée familière au Lycéum, le 15 juin, toute leur reconnaissance et leurs vœux les plus chauds. Il est, en effet, peu d'hommes actuellement en Suisse auxquels notre cause doive plus qu'au vice-président de l'Association vaudoise pour le Suffrage, toujours sur la brèche, toujours prêt à répondre aux appels qui lui sont adressés, et le renom et l'autorité du médecin bien connu ajoutent un poids très grand à la valeur de ce concours aussi constant que convaincu.

Le *Mouvement Féministe*, dont le Dr. Muret a été un des fondateurs et un des fidèles abonnés, et qui n'oublie pas le si charmant et encourageant discours par lequel ce dernier célébra son propre jubilé en novembre dernier, tient à s'associer et à associer tous ses lecteurs aux vœux qui ont été formulés à cette occasion, et joint de grand cœur ses chaudes félicitations et ses remerciements à tous ceux qui recevra en abondance ce si juvénile septuagénaire.

### Le sort des enfants dans la nouvelle Allemagne

Aujourd'hui, chacun suit avec un intérêt passionné les événements qui se déroulent en Allemagne. Et ce n'est pas sans appréhension quant à l'avenir que l'on se demande jusqu'à quel point la vie politique, économique et sociale d'un Etat peut être complètement bouleversée et transformée sans que toute une partie de la population en souffre.

Qu'il y ait beaucoup de souffrances imméritées aujourd'hui en Allemagne et qu'il doive y en avoir encore, cela est indéniable, et nous voudrions dire ici un mot des enfants d'après des informations sûres reçues récemment.

Une chose qu'il n'est pas inutile de rappeler tout d'abord, c'est la grande misère, conséquence du chômage, qui règne dans le pays et, dès avant l'avènement du III<sup>e</sup> Reich, frappait indistinctement une grande proportion des enfants, quelle que soit leur race ou l'opinion politique de leurs parents. Les familles des chômeurs avaient en grande partie épuisé leurs réserves et ne vivaient plus que de leurs allocations, dont le taux abaissé permet tout juste de subsister. Elles étaient et sont notoirement insuffisantes pour permettre un niveau de vie normal. Des enquêtes récentes ont montré que, dans beaucoup d'endroits, la santé des enfants commence sérieusement à souffrir, et que leur caractère est affecté par l'atmosphère déprimée ou aigre régnant souvent dans la famille à la suite des difficultés matérielles. Une des raisons pour lesquelles le mouvement national socialiste a rallié si vite la majorité des Allemands est précisément l'espoir qu'un changement de régime

apporterait une amélioration économique. De jeunes chômeurs, par exemple, dont la journée s'écoulait morne et apathique, ont trouvé maintenant un but, une discipline, un idéal que l'on peut critiquer, mais qui ont incontestablement donné un sens à leur existence et l'impression qu'ils collaborent à la régénération de leur pays.

Mais ce pays n'a que faire des faibles, des déficients, de ceux qui ne sont pas ou ne pourront jamais être des Allemands en pleine possession de toutes leurs facultés physiques ou mentales. Les crédits, les subsides, les faveurs vont aux organisations de jeunesse qui visent à fortifier et à développer les enfants et les adolescents déjà sains afin qu'ils deviennent une force pour le nouvel Etat. Il est déjà plus difficile pour une assistante sociale d'obtenir, par exemple, qu'un enfant en danger moral soit retiré temporairement de sa famille, ou qu'un crédit soit accordé pour les frais de traitement d'un enfant qui pourra être amélioré mais ne deviendra pas normal à 100 %.

Ces principes sont appliqués naturellement avec plus de rigueur pour les enfants dont les parents sont connus pour avoir des opinions politiques contraires à celles qui, seules, ont cours légal, ou pour les enfants israélites. Les deux dernières catégories méritent toute la sympathie de ceux qui considèrent qu'un enfant, quel qu'il soit, a droit à des conditions permettant son développement normal au point de vue physique, mental et moral.

Il y a aujourd'hui en Allemagne des parents qui n'osent pas réclamer pour leurs enfants l'aide à laquelle ils ont légalement droit. Il y a d'autres parents qui ne le peuvent pas. Qu'advient-il d'eux si la charité privée n'intervient pas?

Les enfants juifs continuent à fréquenter obligatoirement les écoles primaires et les cours complémentaires, mais y sont exposés souvent à toutes sortes d'humiliations par leurs maîtres et leurs camarades. On cite heureusement de nombreux maîtres qui traitent humainement ces enfants et donnent un meilleur ton à la classe. Mais un nouveau sujet obligatoire d'études a été introduit: la « science des races », qui veut prouver la supériorité de la race nordique et l'ignominie de la race juive. — Il s'agit de race et non de confession. — De nombreux enfants élevés en chrétiens, baptisés et confirmés, qui ignoraient que leur mère ou leur grand-père fût d'origine juive, ont été brusquement mis au ban de leur classe, ou même renvoyés honteusement. On peut imaginer quelle amertume s'amasse dans ces cœurs d'enfants.

Les organisations israélites culturelles ou de bienfaisance poursuivent leur activité devenue dix fois plus nécessaire, mais elles sont ignorées par les autorités, dont les subsides contribuaient autrefois jusqu'à 80 % de leur budget. En outre, les riches israélites qui fournissaient la balance ont beaucoup réduit leurs contributions, ayant eux-mêmes perdu leur source de revenus ou

craignant de la perdre prochainement. Les asiles, les orphelins sont pleins d'enfants dont les pensions étaient payées jusqu'ici par l'assistance publique. Faudra-t-il mettre ces enfants à la rue? ou les rendra-t-il à des parents indignes ou incapables de subvenir à leur entretien, au moment où leurs éducateurs voyaient avec espoir poindre les fruits de leurs efforts? Si les enfants israélites vont encore à l'école primaire, si leurs parents, le cas échéant, touchent encore l'allocation de chômage, il ne leur est plus accordé aucune prestation qui ne soit strictement légale; ils ne sont donc plus admis aux cantines scolaires ou aux distributions gratuites de lait, de chaussures ou de vêtements; il est inutile de réclamer à l'assistance publique le paiement d'un séjour de sanatorium, les frais d'un appareil orthopédique, ou le placement d'un enfant en danger moral ou maltraité par ses parents.

Ajoutons encore que, d'une manière générale, les enfants souffrent du fait qu'un grand nombre d'institutions sociales ont dû fermer leurs portes ou restreindre leur activité, étant trop incertaines du lendemain.

En attendant que puisse se former un Comité pour prendre en main une aide si nécessaire, la rédaction du *Mouvement Féministe* s'est déclarée prête à recevoir les dons de ceux qui désirent manifester pratiquement leur sympathie et leur pitié. Prière d'opérer les versements au compte de chèque du journal, No I. 943, avec la mention « Pour les enfants allemands ». Si des personnes désirent que leur don aille à une catégorie spéciale d'enfants, qu'elles veuillent bien l'indiquer et il en sera tenu compte.

X.

Souscription en faveur des enfants allemands

Déjà reçu à la Rédaction: M. F. . . . . . Fr. 10.—

### La Protection légale du travail de la femme et ses résultats en Suisse

On sait qu'un des questions les plus complexes et les plus discutées dans les milieux féministes est celle de la protection du travail de la femme et de son influence sur la santé de celle-ci et sur sa situation économique. L'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes ayant envoyé à toutes ses Associations affiliées un questionnaire à cet égard, une Commission d'Etudes, nommée en 1930, fut chargée d'y répondre. M<sup>lle</sup> Dora Schmidt, adjointe à l'Office fédéral de l'Industrie et du Travail, s'est donné la peine de rechercher et d'enregistrer toutes les lois fédérales et cantonales réglementant le travail féminin, et

<sup>1</sup> Rapport présenté à l'Assemblée de Bâle de l'A.S.S.F., le 27 mai dernier.